



# INTRODUCTION À L'ÉTAT CIVIL

## LES FONDAMENTAUX DE L'ÉTAT CIVIL

---

NOVEMBRE  
2019

CNFT Poitou-Charentes  
Intervenant : Carole PÉROCHAIN



# Introduction à l'État Civil UN SOUPÇON D'HISTOIRE

NOVEMBRE 2019



le  
Cnfpk

# Introduction à l'État-Civil

## UN SOUPÇON D'HISTOIRE

- L'histoire de l'état civil en France trouve ses racines dans les pratiques de l'Église catholique (registres paroissiaux), bien que celui-ci n'ait été véritablement institué qu'avec le "décret de l'Assemblée Législative" du 20 septembre **1792**.
- Aujourd'hui, en France, l'état civil est une organisation **déconcentrée à chaque commune**.
- Les actes sont dressés par les municipalités.



# Introduction à l'État-Civil

## UN SOUPÇON D'HISTOIRE

- Il n'existe pas de fichier central conservant les actes établis en France.
- Exception : les événements d'état civil survenus à l'étranger ou dans des territoires autrefois sous administration française (exemple : Algérie) et qui concernent des ressortissants français sont conservés par le service central d'état civil sous l'égide du Ministère de l'Europe et des affaires étrangères.



# Introduction à l'État Civil

## UNE DÉFINITION

NOVEMBRE 2019



le  
*Chiffre*  
fr

# Introduction à l'État Civil

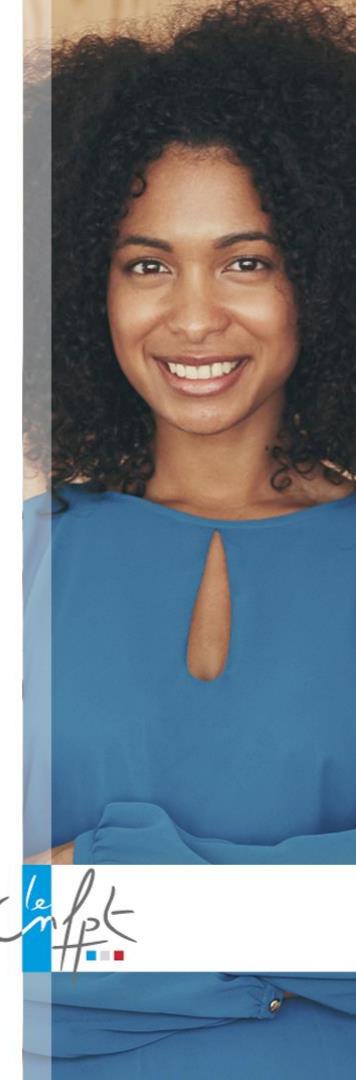
## UNE DÉFINITION

- L'état civil est la **situation de la personne dans la famille et la société**, résultat d'une procédure écrite d'identification administrative.
- Ainsi l'état civil :
  - enregistre et consigne les attributs d'une personne (prénoms, nom, filiation, sexe) ;
  - fait la preuve de son statut civil (mariage, divorce, PACS) ;
  - fait la preuve de sa capacité juridique à l'occasion de démarches administratives, sociales, commerciale ou de relations privées.
- L'état civil désigne également **le service public chargé de dresser les actes** constatant ces faits, notamment les actes de naissance, de mariage et de décès.



# Introduction à l'État Civil UNE FONCTION

NOVEMBRE 2019



le  
Cnffpt  
H

# Introduction à l'État Civil

## UNE FONCTION

- La tenue des registres, qui a pour finalité :
  - **Individuelle** : être garant de l'existence juridique des personnes physiques ; établir des moyens de preuve ;
  - **Collective** : mieux connaître la population qui vit en France.
- La fiabilité de l'état civil s'avèrent donc essentielles.

# Introduction à l'État Civil

## UN CADRE RÉGLEMENTAIRE

NOVEMBRE 2019



# Introduction à l'État Civil

## UN CADRE RÉGLEMENTAIRE

- Code civil en son livre premier et notamment le titre II concernant les actes d'état civil ;  
<https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?cidTexte=LEGITEXT000006070721>
- Le nouveau code de procédure civile et notamment en son livre III ;  
<https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?cidTexte=LEGITEXT000006070716>
- Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;  
<https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?cidTexte=LEGITEXT000006070633>



# Introduction à l'État Civil

## UN CADRE RÉGLEMENTAIRE

- Différentes lois, comme par exemple :
  - Loi n° 2013-404 du 17 mai 2013 ouvrant le mariage aux couples de personnes de même sexe  
<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027414540&categorieLien=id>
  - Loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXIe siècle  
<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000033418805&categorieLien=id>
- Instruction Général Relative à l'Etat Civil (IGREC)
  - Il regroupe en un seul document les dispositions législatives et réglementaires, circulaires et décisions jurisprudentielles.
  - Sa dernière révision complète remonte à 1999 mais deux refontes partielles (2011 : naissance et filiation et 2012 sur les formules de mentions apposées en marge des actes  
<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT00000647915&categorieLien=id>

